

(Conteneur)

Marengo[®] Adjuvant

Adjuvant Marengo pour Utilisation avec L'herbicide Marengo

AGRICOLE, COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF :	Huile paraffinique	586 g/L
	Surfactants non ioniques à base d'alcool alcoxylé	242 g/L

Concentré émulsifiable

NO. D'HOMOLOGATION 31670 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION-IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 1 L – vrac

Loveland Products Canada Inc.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, ON N0L 1G5
Informations: 1-800-328-4678
In cas d'urgence, appeler: 1-800-561-8273

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9

®Marengo est une marque de commerce

MISES EN GARDE**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Ne pas respirer les brumes de pulvérisation. Peut irriter la peau et les yeux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants résistants aux produits chimiques pour manipuler ce produit.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près de fertilisants, d'autres pesticides, de la nourriture humaine, de la nourriture animale, de semences, de produits pharmaceutiques ou de vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau. Ne pas appliquer dans des conditions météorologiques propices à la dérive ou au ruissellement hors des zones traitées.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Tenir le produit loin du feu, des flammes nues, d'ampoules électriques allumées et d'autres sources de chaleur. Garder le contenant fermé. Ne pas laisser l'eau pénétrer ce contenant.

ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Rechargeables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Livret)

Marengo[®] Adjuvant

Adjuvant Marengo pour Utilisation avec L'herbicide Marengo

AGRICOLE, COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF :	Huile paraffinique	586 g/L
	Surfactants non ioniques à base d'alcool alcoxylé	242 g/L

Concentré émulsifiable

NO. D'HOMOLOGATION 31243 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 1 L – vrac

Loveland Products Canada Inc.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, ON N0L 1G5
Informations: 1-800-328-4678
In cas d'urgence, appeler: 1-800-561-8273

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9

®Marengo est une marque de commerce

MISES EN GARDE**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Ne pas respirer les brumes de pulvérisation. Peut irriter la peau et les yeux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants résistants aux produits chimiques pour manipuler ce produit.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près de fertilisants, d'autres pesticides, de la nourriture humaine, de la nourriture animale, de semences, de produits pharmaceutiques ou de vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS appliquer sur un plan d'eau. Ne pas appliquer dans des conditions météorologiques propices à la dérive ou au ruissellement hors des zones traitées.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Tenir le produit loin du feu, des flammes nues, d'ampoules électriques allumées et d'autres sources de chaleur. Garder le contenant fermé. Ne pas laisser l'eau pénétrer ce contenant.

ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Rechargeables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

MODE D'EMPLOI

ADJUVANT MARENGO POUR UTILISATION AVEC L'HERBICIDE MARENGO

L'Adjuvant Marengo est un adjuvant pour réservoir de pulvérisation pour utilisation avec l'herbicide Marengo pour la suppression en postlevée de graminées dans les cultures de céréales à petites grains.

Taux d'application

Appliquer l'Adjuvant Marengo à raison de 0,5 à 1,0 % V/V (de 5 L d'Adjuvant Marengo/1000 L de mélange de pulvérisation à 10 L d'Adjuvant Marengo/1000 L de mélange de pulvérisation). Le taux le plus élevé est à utiliser dans des conditions défavorables comme une forte propagation de mauvaises herbes, un stade tardif de croissance des mauvaises herbes ou dans des mauvaises conditions environnementales, ou avec certains mélanges en cuve de plusieurs produits. Se référer à l'étiquette de l'herbicide pour des détails additionnels sur le taux d'utilisation et les instructions de mélange.

Mélanges en cuve

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.